

le lyaud

notre village



N° 32 • Janvier 2006

Le mot du Maire

La rue du Sanjhon se termine, les derniers travaux (pose de panneaux de signalisation, réfection des bassins, espaces paysagers) seront finalisés au printemps avec l'inauguration officielle.

Encore merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension pour toutes les nuisances, mais je pense que cela en valait la peine. Cette rue historique du village, sécurisée, a retrouvé une nouvelle jeunesse avec un éclairage la mettant en valeur dans la continuité de l'existant, et j'en profite pour remercier tous les lyaudins qui œuvrent pour que notre village soit encore plus beau, avec le fleurissement de l'été et surtout les superbes éclairages des fêtes de fin d'année.

Le permis de construire de la mairie ayant été accordé, les appels d'offres lancés, le premier trimestre 2006 verra débuter les travaux de réhabilitation. Le transfert du secrétariat se fera au rez-de-chaussée de l'immeuble de l'OPAC, rue de la mairie.

Ce chantier durera plus d'une année, aussi les salles de réunion n'étant plus exploitables, une convention sera établie avec l'association Saint-Nicolas, gestionnaire de la salle paroissiale qui mettra son bâtiment à la disposition de la commune qui en assurera le fonctionnement de la maintenance durant les travaux et de ce fait, elle ne pourra plus être louée aux particuliers.

Concernant l'urbanisme, un rappel s'impose. Avant tous travaux (modifications de façades, création de vélux, abris de bois ou de jardin, barbecue ou piscine etc...) une demande de travaux doit être impérativement déposée en mairie. Les secrétaires sont à votre disposition pour tous renseignements et cela évitera l'arrêt des travaux, voire la démolition si la construction est positionnée dans une zone non conforme au POS.

Je voudrais préciser également qu'avant tout remplissage de piscine, le fontainier, M. Claude DÉAGE, doit en être avisé.

En cette fin d'année bouleversée par les événements de banlieue et où l'autorité parentale a été montrée du doigt, je voudrais mettre en garde les parents sur le comportement, les agissements, de certains jeunes qui se livrent à des tapages nocturnes, des dégradations sur les biens publics ou privés. De tels agissements ne sont pas tolérables. Parents, soyez vigilants sur les sorties nocturnes de vos enfants et leurs fréquentations. "Il faut que jeunesse se passe", mais le bien public est l'affaire de tous.

Je compte sur le civisme de chacun pour que notre village reste un lieu de paix où il fait bon vivre, et en ce début d'année, je présente à tous les lyaudins, sans oublier les nouveaux arrivants, mes meilleurs vœux de bonheur, santé, prospérité, pour un avenir encore meilleur.

*Votre Maire,
Marie-Paule ROQUIER.*

Compte-rendus du Conseil Municipal

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2005

Excusés : DETRAZ Jean-Claude, DUBOULOZ Hubert
DÉAGE Joseph – MOUCHE Gérard

SUBVENTION À LA MISSION LOCALE DU CHABLAIS

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que de nombreux jeunes de la commune (18 en 2004) font appel à la Mission Locale du Chablais dont le rôle est de résoudre l'ensemble des problèmes que les jeunes de 16 à 25 ans rencontrent pour leur insertion professionnelle et sociale, en assurant les fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

Elle propose donc de verser à la Mission Locale une subvention de 1 000 € représentant une participation de la commune aux frais engendrés par l'accueil et le suivi de ses jeunes.

Cette proposition est acceptée à la majorité moins une voix.

ACQUISITIONS FONCIÈRES RUE DU SANJHON

Madame le Maire rappelle au Conseil que les travaux de la rue du Sanjhon avancent et qu'il va falloir régulariser les emprises de la voie chez des particuliers. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer à 10 euros/m² le prix du terrain pour cette opération.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2005

Excusés : DETRAZ Jean-Claude - MOUCHE Gérard - LASORSA Felice

RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLU – BILAN DE CONCERTATION

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'aucune observation n'a été consignée sur le registre de concertation avec la population concernant la révision simplifiée N° 2 du PLU.

ACQUISITION LICENCE IV

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition de la licence IV de Madame PICCOT, au prix de 11 000 euros.

Le Conseil Municipal décide de confier l'établissement de l'acte de vente à Maître SEVAZ, notaire à Thonon-les-Bains, et autorise le Maire à signer cet acte à intervenir.

O.N.F.

Le Conseil Municipal donne son accord sur l'état d'assiette des coupes de bois 2006 proposé par l'Office National des Forêts ; le volume présumé serait de 700 m³, avec une estimation de vente de 9 900 euros.

RUE DU SANJHON

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de travaux supplémentaires sur le réseau d'eau potable pour la somme de 32 000 euros H.T.

Madame le Maire explique que Madame LE GOFF a donné son accord pour céder à la commune 1 mètre de terrain le long de la voie communale afin de permettre l'élargissement de la rue. En contrepartie, la commune réalisera un enrochement, en remplacement du muret existant.

De plus, elle précise que M. et Mme LAVIT ont cédé une partie de leur terrain (recul du mur existant), et ont accepté que la croix soit mise en valeur sur leur propriété, ce qui permettra de dégager cet espace dans la rue du Sanjhon. Le Conseil Municipal les remercie.

RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal donne son accord pour retenir la société Alpes Contrôles concernant le contrôle technique de l'opération, pour une somme de 6 500 euros H.T.

RESTRICTION D'EAU

A la suite d'un problème sur le réseau d'eau potable lors des travaux rue du Sanjhon, le Maire a été amené à prendre un arrêté de restriction d'utilisation de l'eau en urgence à la veille d'un week-end. Ces restrictions sont désormais levées et la municipalité remercie la population pour sa compréhension.

SÉCURITÉ DES ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE

M. DÉAGE Joseph, adjoint au maire, demande à Madame le Maire d'intervenir auprès de M. CHAUSSÉE, Président du SIVOM Armoy/Le Lyaud, pour que les travaux de sécurité aux abords du groupe scolaire soient réalisés dans les meilleurs délais ; ce projet ayant été étudié en collaboration avec les représentants des parents d'élèves (zone 30 – barrières de sécurité – passage piétons).

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2005

Excusés : ARRACHART Frédéric – BONDAZ Philippe.

SERVICE DES EAUX – ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Conseil valide l'état d'admissions en non valeur proposé par le Trésorier Principal, portant sur les exercices 2003 et 2004 du budget d'eau. Le montant de l'allocation en non-valeur est de 85,67 euros.

STATUTS DU SYMASOL

Madame le Maire rappelle que, dans un contexte d'urbanisation croissante de la région lémanique, il est nécessaire de prendre des mesures pour protéger, réhabiliter et valoriser les milieux aquatiques qui se dégradent : cette action sera menée par une structure unique de gestion globale des rivières : le Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique (SYMASOL).

Le syndicat sera formé entre :

- la Communauté de Communes du Bas-Chablais,
- la Communauté de Communes des Collines du Léman,
- le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Fessy-Lully,
- la commune de Brenthonne.

Ce syndicat aura pour objet l'aménagement, l'entretien, la mise en valeur, la préservation du lit et des berges des rivières du bassin du Sud-Ouest lémanique et d'une manière plus générale des milieux aquatiques associés, ainsi que la préservation de la ressource en eau. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal adopte les statuts du Syndicat.

ASSAINISSEMENT – ÉTUDE DE ZONAGE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Cabinet UGUET et Madame BAPTENDIER ont élaboré pour chacune des communes adhérentes aux "Collines du Léman" :

- un bilan et une carte des zones nécessitant la mise en place d'un réseau d'assainissement ;
- une classification de ces zones.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de cette étude, souhaite que la priorité soit donnée à la reprise du réseau depuis le bas de la rue du Sanjhon jusqu'au Voua Bénit, avec la réalisation d'un séparatif.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2005

Excusé : M. Jean-Claude DÉTRAZ

Début de séance ; intervention de M. Edouard CORBET, Directeur des Services de la Communauté de Communes "Les Collines du

Léman", qui peut se résumer ainsi :

Le 1^{er} janvier 2004, date de la création de la Communauté de Communes des Collines du Léman, les communes du Lyaud et d'Allinges n'avaient pas souhaité que les actions relatives au social, culture et actions jeunesse fassent partie des compétences prévues dans les statuts de la Communauté de Communes. En revanche, ces deux communes s'étaient engagées à ce que ces options entrent d'office dans les compétences au 1^{er} janvier 2007.

Aujourd'hui, compte tenu de la mise en place de certaines actions, comme le portage de repas à domicile, et de l'obligation pour les communes de modifier les statuts des Collines du Léman pour y intégrer le contournement de Thonon et le Contrat Rivières, il est demandé aux communes du Lyaud et d'Allinges de réfléchir à la possibilité d'avancer d'un an l'intégration des actions sociales. Ces actions portent sur trois points :

Social :

- Promob : location à la journée de mobylettes à des personnes en difficultés pour leur permettre de s'insérer dans la vie active en se rendant notamment aux rendez-vous d'embauche. Cette action est financée en grande partie par le Conseil Général qui alloue une somme annuelle pour l'entretien des mobylettes. A l'heure actuelle, tous les engins sont loués.

- Relais avec les administrations pour les personnes ne sachant pas à qui s'adresser.

- ADMR "Les Moulins" à Perrignier. Aujourd'hui la commune du Lyaud fait partie de l'ADMR de la Vallée du Brevon. Elle rejoindrait celle de Perrignier, dont la logistique est assurée par les Collines du Léman.

- Portage des repas à domicile : trois personnes du Lyaud bénéficient actuellement de ce service qui leur a été accordé bien que la commune n'adhère pas encore à la carte sociale. Cette situation serait ainsi régularisée.

Culture :

- mise en réseau des bibliothèques

Actions jeunesse :

- Petite enfance : halte-garderie – crèche – relais assistances maternelles

- 4/18 ans : contrat jeunesse : contrat temps libres avec trois pôles : Allinges, Armoy, Le Lyaud, Orcier, Draillant, Perrignier, Cervens.

Contrat éducatif local : centre de loisirs sur le site de l'Aérospatiale à Allinges.

Cette dernière compétence étant déléguée à l'association Côte et Jeunes avec obligation de résultats.

La commune d'Allinges a d'ores et déjà donné son accord pour avancer d'un an la mise en place de ces compétences dans le cadre de la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal du Lyaud a décidé, à 14 voix contre 1, d'adhérer à ces compétences dès le 1^{er} janvier 2006.

RÉVISION SIMPLIFIÉE N° 2 DU PLU – APPROBATION

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la révision simplifiée N° 2 du PLU. Le dossier est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture au public, ainsi qu'à la Préfecture.

REFOULEMENT TROP PLEIN DU RÉSERVOIR DU CHEF-LIEU

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la Commission d'appel d'offres, réunie le 20 juillet 2005, décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise "L'Eau Pure" pour un montant de 28 457,00 euros H.T.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2005

Excusée : Luce FILLON

SIEM : PÉRIMÈTRE DE PROTECTION IMMÉDIAT DU CAPTAGE DE LA DÉSÉRTE

Dans le cadre de la protection des captages alimentant la com-

mune d'Armoy en eau potable, le Syndicat Intercommunal des Eaux des Moises a l'obligation d'acquérir les parties de terrains concernées par les périmètres immédiats. La commune du Lyaud étant propriétaire d'une parcelle située dans ce périmètre, et cadastrée C 699, lieu-dit "Les Nuirtes", le SIEM propose l'acquisition de la parcelle entière, soit 1 929 m², ou de la seule partie incluse dans le périmètre de protection immédiat, soit 40 m².

Selon l'évaluation fournie par le service des Domaines, l'acquisition de cette parcelle donne droit à une indemnité de 48,00 euros pour 40 m² ou de 1 937 euros pour la totalité de la parcelle.

Le Conseil Municipal décide de ne céder au SIEM que les 40 m² nécessaires à la protection du captage de la Déserte, au prix de 48 euros.

ARCHIVES COMMUNALES

Conformément à l'obligation qui est faite aux communes de traiter, de conserver et de classer les archives communales, et dans le cadre du réaménagement de la mairie, le Conseil Municipal décide de faire intervenir une archiviste qualifiée, agissant en étroite collaboration avec la Direction Départementale des Archives : les archives seront ainsi traitées de manière scientifique en se conformant aux obligations légales.

Madame le Maire est autorisée à signer une convention avec le Centre de Gestion 74, qui mettra à disposition de la commune une archiviste dès le mois de janvier 2006. Suite à un diagnostic réalisé en mars 2004, l'intervention prévisible est de 32 jours.

DÉPLACEMENT DE LA SALLE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES MARIAGES

Compte tenu des travaux à réaliser dans la mairie actuelle, le Conseil Municipal souhaite que les réunions de conseil et les mariages aient lieu dans la salle paroissiale, qui se situe près de la mairie, pendant toute la durée des travaux. Madame le Maire est chargée de solliciter M. le Procureur de la République pour autorisation.

Durant la durée des travaux, les salles du bâtiment paroissial seront mises à disposition de la commune, qui gèrera leur utilisation et réglera les frais de fonctionnement. Elles ne seront utilisées que pour des manifestations communales ou associatives. Les utilisations privées ne seront pas acceptées.

TRAVAUX RUE DU SANJHON : AVENANT N°1

Madame le Maire rappelle que la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable pour le renforcement du réseau de la rue du Sanjhon a été confiée à l'entreprise SOCCO, pour un montant de 171 047,79 euros H.T.

Afin de satisfaire les débits de pointe et la défense incendie dans les zones les plus habitées, il a été nécessaire de renforcer une antenne en DN 100 sur une longueur de 80 ml, la canalisation existante étant en DN 80. Le coût de ces travaux supplémentaires est de 28 779,13 euros H.T.

Le Conseil Municipal approuve l'avenant N° 1 au marché de l'entreprise SOCCO, pour la réalisation de ces travaux.

PLU : CONTENTIEUX BLONDEL

Madame le Maire, informe le conseil que, par jugement du 19 octobre 2005, le Tribunal Administratif de Grenoble a prononcé l'annulation de l'arrêté en date du 17 mars 2001 portant opposition à la déclaration de travaux qu'avait formée Mme BLONDEL, pour la construction d'un poulailler sur la parcelle cadastrée C 978.

PLU : CONTENTIEUX BARNÉOUD

Madame le Maire informe le conseil que, par jugement du 19 octobre 2005, le Tribunal Administratif de Grenoble a conclu au rejet de la requête présentée par les Consorts BARNÉOUD, qui contestaient le refus, de la part de la commune, de modifier le classement de leur propriété située en zone ND et en espace boisé. M. et Mme BARNÉOUD sont condamnés à verser à la commune du Lyaud une somme de 1 000 euros.

Découvrez la boucle des Hermones

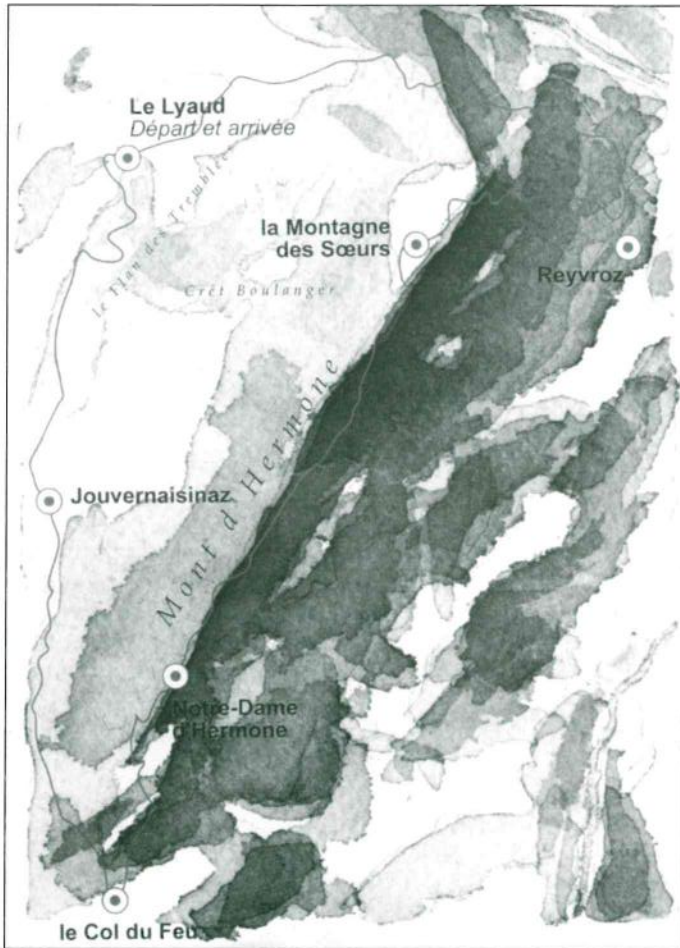
Cette randonnée à l'initiative de la Communauté de Communes des Collines du Léman, dont Marie-Paule ROGUIER est vice-présidente en charge du dossier, était officiellement inaugurée le 17 juillet en présence de M. Marc FRANCINA, Député, M. Frédéric ZORY, Conseiller Général, Jean-Claude REYNAUD, Président du CCCL, Jean-Pierre FILLION, Maire d'Allinges et Président du SIEM.

Démarrant de la place du Champ Dunant au Lyaud, l'itinéraire emprunte les Chambrettes, Jouvornaisinaz, le Col du Feu, la Chapelle des Hermones, la Montagne des Sœurs et retour par Reyvroz, la Chapelle des Pas, pour terminer sur la place du village, soit 16 km de sentiers balisés et 500 m de dénivelé. Elle permet de découvrir les superbes points de vue sur la Vallée du Brevon et du Léman.

Plus de 60 randonneurs avaient répondu présents par

une belle journée ensoleillée, encadrés par trois accompagnateurs de montagne qui firent découvrir la richesse de la forêt et ses caractéristiques, chemin faisant. Les interventions en cours de parcours de G. COURSAT, pour la chasse (cohabitation entre promeneurs et chasseurs), de R. FOURNIER de l'ONF (difficultés de gestion de la faune, de la flore en fonction du patrimoine forestier), et de M. DRAY (hydrogéologie, protection des captages d'eau potable) sensibilisèrent les marcheurs à la biodiversité, au respect de la nature et la préservation des ressources naturelles.

Le retour en musique accompagné par la Batterie Fanfare locale, une exposition sur l'eau commentée par B. DEVILLE, le verre de l'amitié, poursuivi par le repas animé par les "Tradisons", ont clôturé cette magnifique journée qui s'inscrit dans les itinéraires alpestres dont un livret a été édité sur les randonnées en alpages en Chablais.



22^e course pédestre des Hermones : toujours plus

Environ 120 enfants en provenance des clubs, associations et communes alentours se sont affrontés sur des parcours de 1 à 4 km à travers le Champ Dunant et les rues du village, chacun donnant le meilleur de soi-même pour devancer le copain ou la copine.

Tous ont fait preuve de beaucoup d'ardeur de la plus jeune, Mathilde OUDOT (5 ans) au plus "vieux", Thibault PEILLEX (14 ans), encouragés par le nombreux public massé le long du parcours. Encore bravo aux enfants.

| Années de naissance | Filles | Garçons |
|---------------------|-------------------|------------------|
| 1991 | SCHULER Caroline | PEILLEX Thibault |
| 1992 | PEILLEX Marine | DUMOULIN Ludovic |
| 1993 | GIPPA Oriane | MARTINS Grégory |
| 1994 | CHIBKO Melissa | BRULPORT Fabien |
| 1995 | GEX Alison | MOINE Florian |
| 1996 | VUATTOUX Lydie | BARONNE Michaël |
| 1997 | DEVILLE Pauline | ARRACHART Hugo |
| 1998 | DEGUERGUE Océane | CHARMAY Axel |
| 1999 | VUATTOUX Delphine | MOINE Quentin |
| 2000 | OUDOT Mathilde | |

Le lendemain, les 165 participants à la course "adultes" s'élançaient sur le parcours de 12 km inauguré il y a deux ans, formé d'une succession de montées, descentes ainsi que des passages en bois et sous-bois vallonnés.

En imposant un rythme élevé dès le départ, Eric CROZET d'Evian "Off Course" s'imposait finalement dans un bon temps de 43'33" devançant d'une minute Michel DIZIN de la "Foulée d'Annemasse", Philippe MEUBRY d'Evian "Off Course" et Rachid MEKHLLOUFI des "Foulées Chablaisiennes". Chez les femmes, Yvonna JENC récidive après son succès de 2004.

Vincent DÉAGE en grande forme.



Le départ des adultes.



Favorisez nos annonceurs !

**SNACK
DE LA PLAGE**

AMPHION-LES-BAINS

Bar - Restaurant rapide
TOUT L'ÉTÉ

Tél. 04 50 70 88 64

Tennis-club du Lyaud

L'association du tennis-club reste à la disposition de ses adhérents, et de tous les lyaudins qui voudraient nous rejoindre.

Pour tous renseignements, contacter Thierry Le Corre au 06 12 27 77 99.

Rappel des tarifs :

| | |
|-----------------------|------|
| Adhésion famille | 45 € |
| Adhésion individuelle | 30 € |
| Adhésion enfant | 15 € |

Batterie Fanfare "L'Echo du Haut-Chablais"



Défilé du 11 novembre.

La 2^e rentrée de l'école de musique s'est déroulée courant septembre avec 16 élèves d'inscrits.

La Batterie Fanfare organisera, début février, une soirée cochonnaille au profit de l'école de musique essentiellement.

L'année 2006 sera un temps fort pour la BF puisqu'elle organisera pour la première fois de son histoire le 33^e Festival des Batteries Fanfares de Haute-Savoie le 2 juillet, permettant ainsi la rencontre d'environ 400 musiciens qui défilent dans notre village, avant de donner chacun leurs prestations sur le podium et finir par un morceau d'ensemble où les 20 musiques seront réunies.

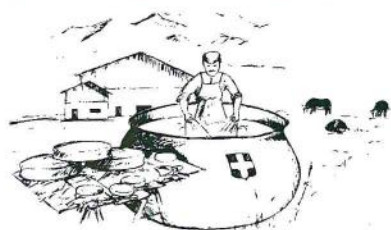
La journée se terminera par la répartition des musiques dans les différents quartiers de notre commune afin de partager ensemble un "apéritif dînatoire". Nous comptons et remercions la population pour votre soutien et votre accueil. Les responsables des quartiers prendront contact avec vous prochainement et une réunion d'information aura lieu fin février pour vous en expliquer le bon déroulement.

Avec tous nos remerciements, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2006.



BEL & MORAND
T.P.
403 E, route de la Gare
Z.I. MÉSINGES
74200 ALLINGES
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01

SARL LA FERME DE TROSSY



Producteurs de Reblochons et Abondances fermiers
SARL LA FERME DE TROSSY
90, route de Trossy - 74200 Le Lyaud Tél. et Fax 04 50 70 57 19

Goutte de vie

Donner son sang, c'est permettre la vie.

Lors de son assemblée générale du 18 novembre 2005, l'association des donneurs de sang volontaires Le Lyaud Armoy n'a pu que se féliciter de l'année écoulée.

Malgré une légère baisse du nombre de donneurs (-20), la moyenne est largement maintenue notamment pour une petite structure.

Le docteur COURSIÈRE, représentant de l'Etablissement Français du Sang, a félicité le comité pour son énergie et la qualité des repas servis lors des collectes, ce petit plus qui fait tant plaisir aux donneurs.

Malgré tout, la vigilance doit toujours être à l'ordre du

jour notamment en été.

Le sang reste un produit irremplaçable. Le sang de synthèse n'existe pas. Nous aurons toujours besoin de vous. Encore merci à chacun et bonne année 2006.

Les prochaines dates de collectes :

- Mercredi 1^{er} février 2006
- Mercredi 3 mai 2006
- Mercredi 12 juillet 2006
- Mercredi 18 octobre 2006

Foyer Rural Armoy-Le Lyaud

L'exposition de 2005 a été encore un grand succès avec pas moins d'une vingtaine d'exposants sur le thème de la musique. Fréquentation toujours en hausse et ambiance rehaussée avec le récital de David PALLUEL à la guitare samedi après-midi et les animations du dimanche avec notamment la famille VERDIER à la guitare et à l'accordéon. Patricia et Michèle préparent déjà l'édition 2006.

A vos agendas :

retenez déjà les dates des deux week-ends pour le festival de théâtre :

- Les 31 mars, 1^{er} et 2 avril 2006
- Les 7, 8 et 9 avril 2006

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire à certaines activités :

- couture le mardi matin
- peinture sur soie le mardi après-midi
- yoga le mercredi
- gym le mercredi soir
- stretching le vendredi matin



Repos au sommet.

- guitare
- club "on échange toutes nos connaissances" le jeudi après-midi : un petit groupe est déjà constitué et ne demande qu'à s'agrandir...

Devant le succès des séances de collage de serviettes, de nouveaux cours devraient être mis en place en avril.

N'hésitez pas à contacter le Foyer pour toute information, ou même inscription au 04 50 70 57 68 le mercredi après-midi.



Michèle VALSESIA,
exposante et organisatrice de l'Expo Artisanale.



Annie FILLON expose son savoir-faire.

Une fête de la lumière pleine de joie...

Pour cette cinquième année, la Fête de la Lumière n'a pas manqué à sa tradition ; un froid transperçant, des enfants excités attendant la lumière. Et la voilà qui descend Le Cez, telle un mille-pattes de lucioles oscillant dans l'obscurité.

Fendant la nuit, les marcheurs entourent le bûcher et allument un feu réconfortant et rassurant.

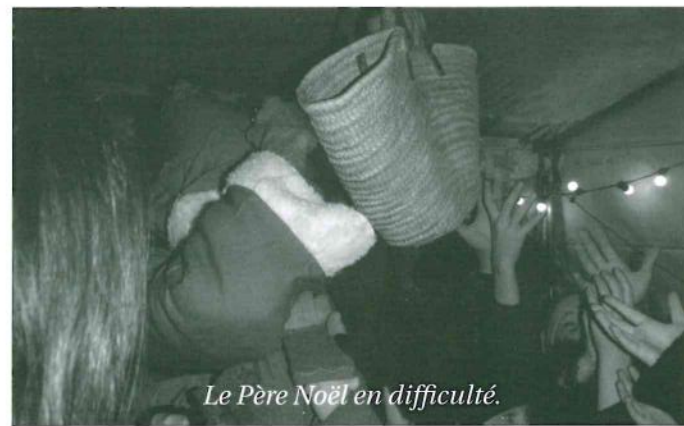
Puis les enfants se regroupent autour de leurs maîtresses pour interpréter les chants récemment appris pour fêter Noël.

Le Père Noël (qui cette année a perdu quelques kilos après son grand périple de 2004), fait son apparition sous les applaudissements et les cris. Les papillotes sont toujours autant appréciées, tout comme le chocolat et le vin chaud qui réchauffent le corps et, pour certains, l'esprit...

Merci aux enfants pour leur interprétation et aux maîtresses pour leur implication pour la réussite de cette chaleureuse soirée et à l'année prochaine...



Le feu de la Sainte Luce



Le Père Noël en difficulté.



Les enfants se préparent à chanter.

SiliGom
QUIBLIER
PNEUS

3, avenue de la Dranse - 74200 Thonon
Tél. 04 50 71 38 72 - Fax 04 50 71 94 01

PEINTURE & DÉCORATION

DEGENÈVE
Christian

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 55 95 - Fax 04 50 70 55 96

Société d'Installation et Production d'Énergie

ZAC du Larry • 74200 THONON-LES-BAINS • Tél. 04 50 81 90 32 • Tél./Fax 04 50 81 40 24

Association des Parents d'Élèves d'Armoy/Le Lyaud

L'APE c'est quoi ?

C'est une association, à but non lucratif, de parents d'élèves de l'école des Voigères qui regroupe les communes d'Armoy et du Lyaud.

L'APE c'est qui ?

Ce sont des parents tous bénévoles, qui consacrent de leur temps pour le plaisir des enfants : organisation des différentes manifestations (loto, repas dansant, concours de belote, vente de fleurs), vente de calendriers.

Pour cette année scolaire les parents qui sont d'ores et déjà membres de cette association sont :

Denis LALONDE, président
Claudine JORDAN, vice-présidente,
Bénédicte PRUNIER, trésorière,
Valérie FAVRE-DEREZ, secrétaire,
Gilles BLONDEL
Virginie DEFFERRARD
Béatrice FRANÇOIS
Martine JANOT
Laurence LAURENT
Fabienne MEYNET
Isabelle OUDOT
Nathalie DEFFERRARD
Anne DEGENÈVE
Martine JORDAN
Josiane MARTINS
Christelle MOTOT
Rachel PITTET

De plus nous apprécions l'aide ponctuelle apportée par les amis de l'APE et les conjoints des membres.

Les inscriptions restent ouvertes... tout nouveau volontaire est le bienvenu.

L'APE ça sert à quoi ?

Elle sert à financer les activités des enfants au cours de leur scolarité : voile, piscine, ski de fond, raquettes, spectacles, visites de musées, achats de nouveaux jeux, accueil d'intervenants...

Pour financer toutes ces différentes activités, l'APE a besoin d'argent, de beaucoup d'argent, pour une école qui accueille de plus en plus d'enfants.

L'APE organise donc différentes manifestations ou actions dont les bénéfices servent à financer les activités.

Concrètement ;

Par exemple, la location d'un car pour chaque sortie de ski de fond est facturée 155 €.



Vente de sapins de Noël.

L'APE alloue une somme annuelle pour les classes de primaire et pour les classes de maternelle.

Au total pour l'année 2004/2005 ce sont 15 534 euros qui ont été versés par l'APE au groupe scolaire des Voigères.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS :

14 janvier 2006 - Concours de Belote - Salle paroissiale du Lyaud - Pas de perdant !!

25 mars 2006 - Repas dansant - Salle communale d'Armoy - Dégustation et danse pour une soirée animée.

20 mai 2006 - Vente de fleurs - Parvis de l'école - Les commandes anticipées seront les bienvenues.

La rentrée 2005 s'est déroulée dans de parfaites conditions avec un effectif stable et un personnel enseignant au complet.

Madame Nathalie CRÉPY, directrice de l'école primaire, accueille 153 enfants répartis dans 6 classes.

Madame Sylviane PRICAZ, directrice de l'école maternelle a la charge de 103 élèves répartis dans 4 classes.

La cantine affiche pratiquement complet, la garde périscolaire fonctionne bien, et on ne peut que se féliciter de la bonne santé de notre école.



Cérémonie du 11 novembre au monument aux morts



Le Père Noël en visite à l'école.

Paroisse Notre-Dame des Hermones

La Paroisse Notre-Dame des Hermones qui regroupe 13 communautés locales (Allinges, Anthy, Armo, Bellevaux, Cervens, Draillant, Lullin, Le Lyaud, Margencel, Orcier, Perrignier, Reyvroz, Vailly) a été instituée lors de la proclamation de Pentecôte 2005. Cette évolution a été préparée depuis plusieurs années au sein du Conseil Pastoral de Secteur Composé de membres de chaque paroisse du secteur appelé Thonon-Rural.

Le fonctionnement de cette nouvelle entité amène à vaincre les difficultés liées aux distances, aux habitudes de chacun, à une ouverture d'esprit plus large tout en préservant ce qui existait auparavant. Déjà un certain nombre de célébrations ont donné l'occasion de se regrouper et dernièrement deux événements majeurs viennent de se dérouler dans la communauté.

Le 25 septembre, le dernier office comme responsable de la paroisse du Père François LACROIX, après quatorze années passées au service des paroissiens, pendant lesquelles il a eu la rude tâche de faire vivre spirituellement, d'intégrer, d'harmoniser progressivement les 13 paroisses qui composent Notre-Dame des Hermones.

Ses qualités d'accueil, de cœur, de disponibilité, de jovialité ont été très appréciées, sachant qu'il ne quitte pas le secteur pastoral, restant au service de l'Église, mais déchargé des lourdes responsabilités et pouvant ainsi profiter d'une semi-retraite bien méritée que nous souhaitons longue et paisible.

Concernant notre village du Lyaud, merci pour la fraternité, la convivialité qu'il a toujours su apporter aux offices religieux, heureux ou malheureux, de la vie locale.

Le 9 octobre, le père Marcel VEYRAT est installé à la tête de la paroisse. Originaire de Monzier puis professeur au petit séminaire de Thonon, curé de Novel, vicaire général avant sa nomination dans notre Chablais, il connaît déjà bien les différentes communautés, assurant depuis 2002 la charge de vicaire épiscopal.

Bienvenue dans notre village où déjà des contacts ont été pris.

Il est secondé par deux prêtres coopérateurs : le père

Jean BLANC (Perrignier), le père Camille MEYNET (missionnaire aux Châteaux des Allinges) ainsi que des prêtres auxiliaires (en âge de retraite, plus de 75 ans), le père François MEYNET et notre ancien curé le père François LACROIX.

D'autre part, un certain nombre de services se mettent en place, notamment l'accueil qui est assuré par des bénévoles au presbytère d'Allinges (tél. 04 50 71 22 14), tous les jours de 9 h 30 à 11 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30, sauf le samedi après-midi. Il doit permettre de centraliser les demandes et de fournir les renseignements nécessaires pour prendre contact avec les prêtres ou les différentes personnes assurant des services d'église dans la paroisse ou les communautés locales.

Pour l'instant, la communauté locale du Lyaud fonctionne grâce aux bonnes volontés qui continuent d'assurer ce qui existait auparavant. Une équipe locale a été mise en place au printemps dernier mais elle n'a pas encore fonctionné. Son rôle : veiller à la proximité, proposer et être attentif aux personnes.

D'ores et déjà retenons une date importante : l'inauguration de notre paroisse par le père Evêque le 7 mai 2006.



Le Père Lacroix.

7 vallées, 71 glaciers, 400 sommets... Ils l'ont fait...

Quatre lyaudins au départ de l'Ultra Trail Mont-Blanc, trail longue distance, course nature autour du Mont-Blanc 2005.

Départ et arrivée à Chamonix, trois pays traversés, la France, l'Italie, la Suisse, une distance de 158 kilomètres et 8 500 mètres de dénivelé "positif", autant de "négatif", 10 cols à plus de 2 000 mètres d'altitude. Le plus haut, le Col Ferret, culmine à 2 537 mètres.

Le départ était donné à 19 heures pour les 2 000 participants, avec pour objectif de terminer la course en moins de 45 heures - temps imparti par l'organisation. 773 concurrents arriveront avant l'heure fatidique.

Philippe BONDAZ et Hubert DUBOULOZ, pour leur troisième participation, ont terminé à la 141^e place au classement général en 33 heures 19 minutes.

La première année, en 2003, leur parcours s'était arrêté

à Champex, en raison des conditions météo exécrables. Seulement 66 coureurs avaient terminé l'épreuve.

En 2004, ils ont terminé la boucle en 39 heures 11 minutes à la 222^e place.

Les deux sœurs Martine DUBOULOZ et Dominique RICHARD se sont bien distinguées pour leur première participation ; Dominique a bouclé l'épreuve dans le très bon temps de 40 heures 54 minutes, 551^e au classement général et 5^e dans sa catégorie.

Martine, après avoir parcouru 119 kilomètres et 6 600 m de dénivelé positif s'est arrêtée à Champex en 32 heures terminant 899^e au classement général et 7^e de sa catégorie.

(Pour de plus amples informations sur cette course, tapez www.ultratrailmb.com)



Philippe BONDAZ



Hubert DUBOULOZ



Les deux sœurs à un ravitaillement réconfortant.

F. GALLAY T.V.

RÉPARATION T.V. - POSE D'ANTENNES

04 50 70 56 99

Lotissement Les Riérets
Le Lyaud
74200 THONON



Philippe SAMOYEAU

SARL ISO MENUISERIE

165, rue de la Fruitière • 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 17 00 73 • Fax 04 50 17 00 77
E-mail : isomenuiserie@wanadoo.fr



FD Concept Cuisine

Conception et réalisation de votre cuisine
Francis DELERCE - Franchisé Cuisines Raison
74200 LE LYAUD - 04 50 26 68 56
www.cuisines-raison.com



A.S. Le Lyaud / Armoy Foot

Les animations estivales.

Innovation cette année avec le premier vide-grenier le 31 juillet dernier sur le Champ Dunant, qui a connu un vif succès, tant par le nombre d'exposants, que par la fréquentation populaire.

Nouveauté appréciée avec une belle prestation de la Batterie Fanfare renforcée par Anthy animant le repas de midi.

Durant tout l'après-midi, une ambiance chaleureuse, conviviale, régna au gré des stands et la soirée repas dansante avec la musique fut des plus festives pour les nombreux participants.

Soirée entrecoupée par le superbe feu d'artifice, offert par la municipalité et tiré depuis la colline du Cez.

La veille, le traditionnel loto, richement doté avait rassemblé 450 personnes, sous les chapiteaux, venues de tout le département et remportant également un vif succès.

Ces initiatives seront reconduites en 2006, le dimanche une animation à thème sera proposée (1929, les années folles) où la participation de tous les villageois sera demandée, ceci en partenariat avec la Commission Sports et Loisirs de la Municipalité.

Alors dès à présent à vos costumes...

Deux belles journées de bénévolat qui permettent au club de financer sa saison sportive pour les 220 licenciés (avec bien-sûr les subventions des deux communes), licences, inscriptions, cette année cadeau d'un sac de sport à chaque footballeur et d'un tee-shirt aux dirigeants et entraîneurs, mais aussi, hélas, qui permettent de faire réparer les dégâts occasionnés par des vandales aux vestiaires et terrains de foot du Lyaud et d'Armoy (portes cassées, chauffage électrique brisé, banque détériorée, murs souillés, clôture détruite, grillage arraché, sans parler des tags qui fleurissent de partout...

4 000 euros ont été investis par le club pour réparer, sécuriser, sauvegarder ce qui devraient être des lieux privilégiés de rencontres amicales... Honteux.

Ces dégradations sont souvent l'œuvre de jeunes de nos villages, mélangeant alcool et autres produits toxiques durant leur virée nocturne. Aussi, parents soyez attentifs et vigilants au comportement de vos adolescents voir mineurs. Nous vous en remercions.

Bonne année à tous avec le plaisir de se rencontrer autour des terrains de foot en mars prochain.



La pesée du panier garni



Le vide-grenier



Le bal de la fête de l'été



Le loto du foot

A.S. Le Lyaud / Armoy Foot

En toute convivialité...

Soirée choucroute au programme pour ce repas de mi-saison qui a réuni le comité de l'A.S. Le Lyaud/Armoy ainsi que les responsables et éducateurs des équipes de jeunes, accompagnés de leurs conjointes.

L'occasion pour le Président Claude ROGUIER de remercier chacun pour son bénévolat, son dévouement, sa disponibilité et pour les épouses ou amies... leur patience



Claude Président heureux, Daniel passe le relais en qualité de responsable des jeunes à Stéphane.

et leur compréhension... pour les absences de leurs foots.

Belle occasion également de remercier Daniel FAVRE VICTOIRE pour son implication à la direction des jeunes et à l'organisation générale par la remise d'un magnifique cadeau souvenir en signe de reconnaissance, et de passer le relais de cette lourde charge à Stéphane BARRIL.



Une choucroute fort appréciée.

Communauté de Communes des Collines du Léman

Compétences : les services sociaux, culturels et jeunesse accessibles à tous



Depuis ce début d'année, les habitants d'Allinges et du Lyaud peuvent prétendre aux mêmes services que leurs voisins des autres communes du territoire des collines du Léman. Cette évolution est la conséquence directe du

transfert définitif par ces deux communes des politiques sociale, culturelle et jeunesse à la communauté de communes.

Cette nouvelle étape lui permet de conforter sa politique de développement des services à la population qui irriguent désormais de façon homogène la totalité du territoire. Les Maires d'Allinges et du Lyaud ont en effet souhaité précéder l'échéance réglementaire fixée à 2007 pour le transfert de ces compétences, afin de satisfaire les besoins de leurs habitants : "l'accès à ces services permet de répondre à la demande dans un souci d'égalité de traitement de la population de la communauté de communes."

Il s'agit d'abord des 4 bibliothèques qui sont désormais accessibles à l'ensemble de la population et y compris de celle des communes d'Allinges, de Draillant et du Lyaud.

Le transfert de compétences en matière de services à la

population c'est également la création d'un relais services à Allinges offrant la même gamme de services pour l'est du territoire de la communauté de communes que celui de Perrignier pour les communes de Perrignier - Draillant - Cervens ; à savoir à destination des personnes les plus âgées le portage des repas à domicile ou encore en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie, pour les personnes ne disposant pas des moyens de se déplacer, le prêt de cyclomoteurs à travers l'opération "promob". C'est une offre multi-services très large au profit de tous les publics, qui recouvre aussi bien l'accompagnement à la rédaction de CV que la banque alimentaire.

De la même manière, l'implantation des services de l'ADMR et la création d'une crèche permettront à la population de toutes les communes de la communauté des collines du Léman de bénéficier des mêmes services, quel que soit le besoin.

Enfin, la création dans les prochains mois d'un centre de loisirs intercommunal sur le site de l'Aérospatiale permettra de développer l'offre de loisirs pour les jeunes du territoire. Celle-ci sera structurée autour de 3 pôles : Perrignier-Cervens-Draillant ; Le Lyaud-Armoy-Orcier et Allinges. Cette politique ambitieuse sera mise en œuvre en partenariat étroit avec la CAE, qui s'est engagée à financer à plus de 53 % dans le cadre d'un contrat temps libre.

La rue du Sanjhon...



La rue ancestrale du centre du village : la rue du Sanjhon vient d'être totalement rénovée avec l'assainissement (en partenariat avec la Communauté de Communes des Collines du Léman), les réseaux secs et humides et la voirie avec des aménagements sécuritaires.

Le tout pour un montant de 982 213 euros H.T.



QUELQUES CHIFFRES...

Coût des Travaux

| | |
|--|----------------|
| Travaux d'eau potable | 256 482 € H.T. |
| Travaux d'eaux pluviales | 125 930 € H.T. |
| Travaux de voirie | 353 419 € H.T. |
| Mise en souterrain des lignes électriques éclairage public et France Télécom | 246 382 € H.T. |

TOTAL 982 213 € H.T

(ce montant ne prend pas en compte les acquisitions foncières)

Subventions :

| | |
|--------------------------------|------------------|
| SMDEA | 73 600 € |
| Dotation Générale d'Équipement | 55 185 € |
| Conseil Général | 150 815 € |
| Conseil Général | 19 000 € |
| Réserve parlementaire | 15 244 € |
| SELEQ 74 | 194 162 € |
| SMEDA refoulement | 13 600 € |
| TOTAL | 508 006 € |

A la charge de la commune :

| | |
|----------------------------|----------------|
| (total réparti comme suit) | 474 207 € H.T. |
| Prêt SMDEA | 110 400 € |
| Prêt SELEQ | 44 581 € |
| Fonds propres communaux | 319 226 € |



Avant...

Après...



...se fait une beauté !

Un grand merci à tous les riverains qui ont supportés stoïquement le bruit, la poussière, tous ces désagréments inhérents à un chantier de cette envergure.

Mais leur récompense est là et chacun peut se féliciter de cette réussite.



Avant...



Pendant les travaux...



Après...

Repas des Aînés le 27 novembre 2005



"Le service en plein boum"

Repas excellent : pâté "Grand-mère", canette, légumes et gratin dauphinois, échantillon des meilleurs fromages savoyards, et enfin "tarte à la Bouillie" (chacun se souvenant de celle de sa grand-mère). Kir, Beaujolais nouveau, et petite "Poire de derrière les fagots".

Un petit sketch de Daniel FAVRE-VICTOIRE, et enfin l'accordéon de Robert BÉTEMPS accompagnant "Mimi, Peau de chien", "La Madelon" et "Du côté de Nogent". Et les "toujours jeunes" de l'assemblée se mettent à danser.

Bref ; un repas de Noël réussi, grâce à toute l'équipe de la mairie.



"Un moment toujours apprécié"

Pour tout un tas de raisons aussi mystérieuses qu'impératives, le repas de Noël a eu lieu au mois de novembre. Pourquoi pas ?

Madame le Maire nous félicite d'être tous en bonne santé, et annonce le Festival des Batteries Fanfares pour 2006. Vu la prestation de notre Batterie Fanfare aujourd'hui, nous allons nous régaler !!

Bonjour et applaudissements pour notre doyen Gaston CHARRIÈRE (96 ans) qui a l'air d'être en pleine forme. Chant de la gourmandise, repris en chœur avec la chorale des "meilleurs".

FAVRAT
construction bois

Z.A. des Marquisats • 74550 ORCIER
Tél. 04 50 73 91 23 • Fax 04 50 70 53 77
E-mail : info@favrat.fr • Site web : www.favrat.fr

LOTISSALP

981, route de Chatillon - 74300 THYEZ
Tél. 04 50 98 51 13
Port. 06 80 65 42 79
Fax 04 50 89 74 45

Franck PETITJEAN

ENTREPRISE CARRELAGE
FAÏENCES

Moulins d'Amphion - LE LYAUD
Tél. 04 50 73 91 95

Mouchet BTP

SERVICE LOCATION / ENGIN AVEC CHAUFFEUR

Route de la Proux
NOYER - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 70 51 14
Fax 04 50 70 94 22

MINIPELLE - PELLE
TRACTOPELLE
CAMION GRUE
CAMION AMPLIROL

Une retraite bien méritée



Une page du commerce local se tourne avec la fermeture du "Café des Bruyères" tenu par Michèle PICCOT, pour cause de retraite.

Merci pour les bonnes années passées en ta compagnie. Chacun a pu apprécier ta gaieté, ton dynamisme et ta parfaite cordialité.

Bonne et paisible retraite Michèle, entouré de Maurice ton mari, tes enfants et petits-enfants en attendant, peut-être la réouverture d'un débit de boissons au Lyaud, car la licence a été reprise par la municipalité, alors avis aux amateurs...

Année 1950 : classe des petits de Madame Guévin



Du 1^{er} rang assis de gauche à droite :

NÉPLAZ Josette - BEL Jean-Paul - COTE Maurice - NÉPLAZ Noël - FILLON Rémi

2^e rang de gauche à droite :

DUBOULOZ Ginette - FILLON Rosine - BOEGEAT Ginette - FILLON Alain - LUGRIN Jean - HUARD "Minou"

3^e rang, debout, de gauche à droite :

BEL Juliette - DUBOULOZ Nicole - BEL Michèle - POINTURIER Gaston - JOLY Georges - RANDON Jean - Madame GUÉVIN.

Rétrospective 2005

LES VOËUX DE MME LE MAIRE



LA VOGUE DE ST-BLAISE



LE FEU DE LA FETE DE LA LUMIERE



LE TRIO GAGNANT FÉMININ
DE LA COURSE DES HERMONES

LES VALSEURS DE LA FETE DU TEMPS



LES AINÉS DU VILLAGE
TOUJOURS PRETS A FESTOYER



UNE FETE DE L'ÉTÉ SOUS LE SOLEIL



LES MAMANS A L'HONNEUR

LES AINÉS DU VILLAGE EN PROMENADE



LE FOOT AU FEMININ



COURSE DES JEUNES :
LA VALEUR N'ATTEND PAS
LE NOMBRE DES ANNÉES

État civil - 2005

NAISSANCES

BAILLIF Léna, Lily née le 20 janvier à Thonon
 PETITJEAN Jerry, né le 21 février à Thonon
 DEGUERGUE Nathan, Alexandre, né le 26 février à Thonon
 NEYROUD Paul, Alexandre, né le 14 mars à Thonon
 MAZZACHIODI Pauline, née le 18 mars à Thonon
 VALLET Chloé, Thérèse, née le 8 avril à Thonon
 JACQUIER Méline, Katy, née le 27 avril à Thonon
 SIMON Jessica, Alexia, née le 28 juin à Thonon
 LEFRANÇOIS Malia, née le 3 juillet à Thonon
 FAVRAT Mathilde, Joséphine, née le 16 juillet à Chambéry
 BEN BOUBAKER Farha, née le 16 juillet à Thonon
 PEILLEX Corentin, Stéphane, Antoine, né le 18 juillet à Thonon
 GOILLANDEAU Nina, Marie-Louise, née le 10 août à Thonon
 PETITGONNET Jules, Léon, Pierre, né le 5 septembre à Thonon
 COUEDEL Lilia, Anaëlle, Marie, née le 6 septembre à Thonon
 CLAUDE Amélie, née le 10 septembre à Thonon
 DÉTRY Quentin, Roger, né le 18 septembre à Thonon
 ANSEL Axel, né le 25 septembre à Thonon
 VERRIER Enola, Julie, née le 13 novembre à Thonon

MARIAGES

BUFFET Amélie et CORNU Cyrille, le 4 juin
 NÉPLAZ Fabienne et MOSESSO Eric, le 3 juillet
 CORNIER Marie-Laure et SCHNEIDER Ralf, le 13 juillet
 MEYNET-GAUTHIER Carine et FALVO Gaetano, le 23 juillet
 ZENAG Taous et LEFRANÇOIS Florent, le 27 août
 DÉAGE Virginie et GARNIER Christophe, le 3 septembre
 DUFFOUR Sandrine et MAGNINO Franck, le 17 décembre
 GRATON Sandrine et BORETTI Patrice, le 17 décembre.

DÉCÈS

DÉTRAZ Albert, Germain, le 7 janvier
 MARIANI Jacques, le 25 janvier
 BONDAZ Alice, épouse CHARRIÈRE, le 7 février
 WILL Jean-Claude, le 27 avril
 GRAU Flavien, le 8 octobre
 FREZIER Marie, épouse BEL, le 12 décembre
 ROCHARD Louise, épouse ROSET, le 18 décembre.

ÉTAT CIVIL

Cette rubrique, relative aux naissances, mariages, décès, ne relate que des informations ayant trait aux 6 (ou 12) mois précédant la parution de ce bulletin. Il est donc demandé aux familles, concernées par l'évènement et qui ne souhaiteraient pas voir publier une telle information, d'en aviser, au plus tôt, le secrétariat de la mairie, pour qu'il soit fait selon leur volonté.

**CARRIÈRES
 CHABLAISIENNES**

74200 LE LYAUD

PARTNER CHAUFFAGE

BAZZANI Jean-Pierre et BURNICHON Yves

*Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz
 Dépannage, installation et remplacement*

275, rue du Sanjhon - 74200 LE LYAUD
 Tél. 04 50 70 58 81 - Fax 04 50 70 50 68

Permis de construire - Année 2005

| NOM DU DEMANDEUR | OBJET DE LA DEMANDE | LIEU-DIT | AVIS |
|-------------------------|--|--------------------|----------|
| Olivier SIMOND | Maison d'habitation | Les Trois Partieux | Accepté |
| Jean-Philippe DEGUELDRE | Réhabilitation d'un bâtiment en 2 logements | Chef-lieu | Accepté |
| Christian FAGUER | Extension d'une maison individuelle | Le Crêt à Favre | Accepté |
| Emmanuelle CHRISTELLE | Maison d'habitation | Le Bois Varnaux | Accepté |
| Mairie de LE LYAUD | Réhabilitation du bâtiment & construction d'un espace culturel | Chef-lieu | Accepté |
| Fabrice SIMON | Maison d'habitation | La Perrière-Ouest | Accepté |
| Laurent BALLESTER | Maison d'habitation | Les Bois d'En Haut | Accepté |
| Frédéric ANTONIOL | Maison d'habitation | Les Bois d'En Haut | Accepté |
| Philippe BLAIRE | Maison d'habitation | Les Bois d'En Haut | Accepté |
| Marcel SAILLET | Construction d'une véranda | Chef-lieu | Accepté |
| Frédéric TOURREAU | Maison d'habitation | Les Bois d'En Haut | Accepté |
| Christian CLAVEL | Maison d'habitation | Les Trois Partieux | Accepté |
| Frédéric MARTINEAU | Maison d'habitation | Les Bois d'En Haut | Accepté |
| BARTOLO/REYNAUD | Maison d'habitation | La Perrière-Ouest | Accepté |
| Philippe NOUS | Maison d'habitation | Les Bois d'En Haut | Accepté |
| Jean RAISON | Maison d'habitation | Les Bois d'En Haut | Accepté |
| Jean-Michel JACQUET | Maison d'habitation | Chef-lieu | Accepté |
| HOUZARD & BOCQUIN | Maison d'habitation | Les Bois d'En Bas | En cours |
| Frédéric LUGRIN | Maison d'habitation | Les Jossières | En cours |
| GAILLEPAND-TSCHIPPER | Transformation d'un bâtiment à usage de garage en logements | Chef-lieu | En cours |
| Vincent FIGAROLI | Maison d'habitation | Les Bois d'En Bas | En cours |

HÔTEL ★
 Centre ville
 Tourisme
 Thermalisme
Café du Palais

PLAT DU JOUR le midi
 entre l'établissement thermal
 et le nouveau palais de justice

11, boulevard Dessaix • 74200 THONON-LES-BAINS
 Tél. 04 50 71 32 94 • Fax 04 50 81 87 89
 E-mail : hotelcafedupalais@wanadoo.fr
 www.hotel-cafedupalais.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Ets Jérôme MACHETTO

14, chemin des Ilages
 Pont de Dranse
 74200 MARIN

Tél. 04 50 81 97 07
 Fax 04 50 73 95 61

Déclaration de travaux - Année 2005

| NOM DU DEMANDEUR | OBJET DE LA DEMANDE | LIEU-DIT | AVIS |
|----------------------------|--|--------------------|----------------------------|
| Catherine NOUAILLETAS | Agrandissement de la cuisine & création d'un cellier | Chef-lieu | Accepté |
| Stéphane PEILLEX | Construction d'un muret | Aux Cruets | Accepté |
| Didier COUCKE | Abri de jardin | Les Rierêts | Accepté |
| NADAS-CURDY | Remplacé par une autorisation relative aux clôtures, aux installations et travaux divers | | |
| Daniel NÉPLAZ | Abri de jardin | Chef-lieu | Accordé avec prescriptions |
| Michel PLUMET | Réfection des façades et de la toiture des 2 chalets existants | Les Blaves Sud | En attente |
| Franck COULOMB | Mise en place de 2 fenêtres à soufflets | Chef-lieu | Accepté |
| Dominique BASTARD | Création d'une chambre et d'un atelier de rangement | Le Petit Cez | Irrecevable |
| Joseph DEVILLE | Abri de jardin | Les Jossières | Accepté |
| Marie-Bernard BOUFFAND | Pose de 12 m ² de capteur solaire thermique en toiture | Les Bois d'En Bas | Accepté |
| Ludovic JARDIN | Abri de jardin | La Glière | Accordé avec prescriptions |
| Laurent DEFFERRARD | Pose d'un mur de soutien talus de terrasse et pose de panneaux solaires | Les Chevrys | Accepté |
| Franck DUBOURGEAL | Pose d'un portail et clôture | Les Jossières | Accepté |
| Jean-François BOUCHET | Abri de jardin | Chef-lieu | Accepté |
| Christian CHABROL | Abri de jardin | Les Jossières | Accordé avec prescriptions |
| Christophe PERRET | Vide-sanitaire Remplacement de la cuve à fioul | Les Derrys | Accepté |
| Pascal SAILLET | Pose d'une piscine | Les Bois d'En Haut | Accepté |
| Alain MERLIÈRE | Pose d'une clôture grillage | Les Bois Poulet | Accepté |
| Stéphane FILLON | Abri de jardin | Aux Cruets | Accepté |
| Jean-Michel LENTA | Abri de voitures | Les Derrys | Accepté |
| Émile GARCIA | Abri de voitures | Les Cordons | Accepté |
| Éric LALYS | Pose d'un mur en aggro grillage Pose de portails | La Glière | Accordé avec prescriptions |
| Christophe MARCLAY | Abri de jardin | Les Scieries | Accepté |
| Pascal DÉSUZINGE | Piscine | Les Cordons | Accepté |
| Jean-Marie CONNAN | pose de panneaux solaires | Chef-lieu | Accepté |
| Olivier ANDRÉ | Abri en bois | La Perrière | Accepté |
| Thierry BAUD | Pose de 2 vélux d'une piscine et d'une clôture | Les Jossières | Accepté |
| Stéphane FILLON | Pose de panneaux solaires | Aux Cruets | Accepté |
| Catherine NOUAILLETAS | Pose d'un vélux | Chef-lieu | Accepté |
| Philippe THEVENON | Conduit de cheminée sur façade avec coffrage | Chef-lieu | Accepté |
| Yves CHEVALLAY | Construction d'un mur & changement entrée | La Glière | Incomplet |
| Valérie NOËL | Piscine | Les Rierêts | Accepté |
| Laurent & Brigitte DUHAMEL | Pose de vélux | Chef-lieu | Accepté |
| LECLERCQ & PREMAT | Remplacement de porte-fenêtre et pose de vélux | Les Jossières | Accepté |

Déclaration de travaux - Année 2005

| NOM DU DEMANDEUR | OBJET DE LA DEMANDE | LIEU-DIT | AVIS |
|--------------------|-----------------------------------|--------------------------|----------------------------|
| Franck DEVELAY | Clôture | Aux Cruets | En cours |
| Christian JACQUET | Aménagement extérieur de la villa | Chef-lieu | Accepté |
| Michel LEREBOUTET | Abri de jardin | Le Couatton | Accepté |
| Abdelhalim BOURSAS | Clôture | Les Chambrettes d'En Bas | Accordé avec prescriptions |
| Richard POMMERY | Couverture de la terrasse | Les Bois d'En Haut | Incomplet |
| Manuel ROMERO | Abri de jardin | Les Blaves Sud | En cours |

Certificats d'urbanisme - Année 2005

| NOM DU DEMANDEUR | LIEU-DIT | AVIS |
|--------------------------------|-------------------|-----------|
| Paule DETRAZ | Les Bois d'En Bas | Favorable |
| Jean-Marc BEL | La Perrière-Ouest | Favorable |
| SARL La Blonayse | La Combe | Favorable |
| Denise SACHE | Les Devants | Négatif |
| Yvonne et Françoise DÉAGE | Les Devants | Négatif |
| Emmanuelle CHRISTELLE | Le Bois Varnaux | Favorable |
| Joseph DÉAGE | Réredo | En cours |
| Hubert DUBOULOZ | La Glière | Favorable |
| Hubert DUBOULOZ | La Glière | Favorable |
| Monique CORAL | Les Jossières | En cours |
| Denis POMMIER | La Perrière-Est | En cours |
| Indivision Jean DEVILLE-VAILLY | Les Rierêts | En cours |
| Indivision Jean DEVILLE-VAILLY | Les Rierêts | En cours |
| Indivision Jean DEVILLE-VAILLY | Les Rierêts | En cours |



**EXPLOITATION
DES SABLES
ET GRAVIERS**

**DRAGAGES
TRAVAUX
LACUSTRE**

SAGRADRANSE
1040, route de la Dranse
Boîte Postale 604
74500 AMPHION-PUBLIER

Amphion :
Tél. 04 50 70 00 05 Tél. Vongy : 04 50 71 28 72
Fax 04 50 70 85 88 Tél. Meillerie : 04 50 76 04 10

**Hôtel-Restaurant
A L'ÉCHO
DES MONTAGNES**

74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55

à 15 km des pistes de ski
à 5 km du Lac Léman



G. DUBOULOZ

Bricolage | **Gros, Détail**
Droguerie - Peinture | **Toute la déco.**
 19, avenue Jules-Ferry - THONON | ZAC du Larry - MARIN-THONON
 Tél. 04 50 71 14 65 | Tél. 04 50 71 36 92

E-mail : sagdubouloz@wanadoo.fr
 site : www.dubouloz.net

Pompes Funèbres Chablaisiennes

MERCIER

Chambre funéraire

15, rue de l'Hôtel-Dieu
 2, rue Charles Buet
 Tél. 04 50 26 53 04 - Fax 04 50 71 17 87
 74200 THONON-LES-BAINS

MARIE-JOSEPHE GUIGNARD

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.
 Le samedi de 8 h 30 à 17 h (non stop).

**MATÉRIEL MÉDICAL
ORTHOPÉDIE**

Location - Vente
 Oxygénothérapie 24 h / 24 h

Orthopédie - Bas à varices - Ceintures - Bandages

388, route de Thonon - NOYER - 74200 ALLINGES
 Tél. 04 50 70 51 93 - Fax 04 50 73 93 97



20, av. des Allinges
 74200 THONON
 Tél. 04 50 71 18 95

Agenda des manifestations 2006

| Date | Manifestation | Association | Lieu |
|------------------------------------|--|--|---|
| 14/01 | Concours de belote | Association des Parents d'Élèves | Salle Paroissiale - Le Lyaud |
| 05/02 | Vogue | Association Sports et Loisirs | Place du Champ Dunant - Le Lyaud |
| 11/02 | Repas cochonnaille | Batterie Fanfare | Salle des Fêtes d'Armoy |
| 28/02 | Carnaval des enfants | Comité des fêtes d'Armoy | Salle des Fêtes d'Armoy |
| 25/03 | Repas dansant | Association des Parents d'Élèves | Salle des Fêtes d'Armoy |
| 31/03 1 et 2/04 7, 8 et 9/04 | Festival de théâtre | Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud | Salle des Fêtes d'Armoy |
| 23/04 | Grand prix de la Municipalité | Evian vélo | Armoy |
| 29/04 | Matinée nettoyage avec repas à midi | Société de Chasse et toutes les associations | Tout le territoire de la commune du Lyaud |
| 20/05 | Vente de fleurs | Association des Parents d'Élèves | Préau du groupe scolaire intercommunal |
| Mai | Spectacle théâtral | "Les mots dits" | Salle Paroissiale - Le Lyaud |
| 3 et 5/06 | Tournoi de Pentecôte | Entente Le Lyaud - Armoy - Orcier de football | Stade Dubouloz - Le Lyaud |
| Juin | Promenade des Aînés du village | Commission des Aînés du village | A déterminer |
| 17/06 | Fête de la Musique et des Arts | Association Sports et Loisirs | Dans tout le village du Lyaud |
| 25/06 | Fête au village | Comité des fêtes d'Armoy | Salle des Fêtes d'Armoy |
| Juin | Spectacle | Association des Parents d'Élèves | Salle Paroissiale - Le Lyaud |
| 1/07 | Concert dans le cadre du festival des Batteries Fanfares de Haute-Savoie | Batterie Fanfare | Place du Champ Dunant - Le Lyaud |
| 2/07 | Festival des Batteries Fanfares de Haute-Savoie | Batterie Fanfare et associations locales | Place du Champ Dunant et tous les quartiers du village - Le Lyaud |
| Du 3 au 7/07 | Stage de tennis | Tennis-club Le Lyaud | Stade Dubouloz - Le Lyaud |
| 13/07 | Bal | Association Sports et Loisirs | Place du Champ Dunant - Le Lyaud |
| 14/07 | Feux d'artifices + bal | Comité des fêtes d'Armoy | Place de la Mairie d'Armoy |
| 29/07 | Loto | Association sportive Le Lyaud - Armoy de football | Place du Champ Dunant - Le Lyaud |
| 30/07 | Fête de l'été et Fête du temps | Association sportive Le Lyaud - Armoy de football Association Sports et Loisirs | Place du Champ Dunant - Le Lyaud |
| 4/11 | Course pédestre des Jeunes | Association Sports et Loisirs | Le Lyaud |
| 5/11 | Course pédestre des Hermones | Association Sports et Loisirs | Le Lyaud |
| 11 et 12/11 | Exposition artisanale | Foyer Rural Culturel Armoy - Le Lyaud | Salle des Fêtes d'Armoy |
| 18/11 | Loto | Association des Parents d'Élèves | Salle des Fêtes d'Armoy |
| Décembre | Repas des Aînés du village | Commission des Aînés du village | Salle Paroissiale - Le Lyaud |
| 9/12 | Vente de sapins de Noël | Association des Parents d'Élèves | Préau du groupe scolaire intercommunal |
| 15/12 | Fête de la lumière | Association Sports et Loisirs | Place du Champ Dunant - Le Lyaud |



CHAMPANGES - 74500 EVIAN
 Tél. 04 50 73 44 49 - Fax 04 50 76 21 20

B **MENUISERIE - AGENCEMENT**
C **RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER**
 artisan
Bruno COUEDEL

Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
 Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
 bruno-couedel@wanadoo.fr



électricité générale
tous travaux de terrassement
le spécialiste de l'éclairage public
et des transformateurs

**sarl ÉLECTRICITÉ
& TRAVAUX PUBLICS DEGENÈVE**

Le Seytroux - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64 - Fax 04 50 73 86 80

**L'Épicerie
du
Boulangier**

PAIN
VIENNOISERIE
PATISSERIE
ALIMENTATION

A. NÉPLAZ

Rue de la Mairie • 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 96 19

CTDP

- Construction en béton cellulaire
- Bureau d'Études - Coordination



26, bd Carnot - 74200 Thonon
Tél. 04 50 71 95 91 - 06 12 27 77 99
Fax 04 50 71 84 27
ctdp@9online.fr

Site : www.ctdp-sarl.com

**JACQUET
TRAITEUR**

Conseil en Réception

62, route d'Evian - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24
E-mail : jacquet.traiteur@wanadoo.fr
6, route de Vongy - THONON - 04 50 71 34 00

FINELEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DEPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ ÉLECTRICITÉ

50, rue du Centre - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93

PETITJEAN
Christophe

SARL
Ferblanterie
Cuivrierie

247, chemin des Chevrys 74200 Le Lyaud
Tél/Fax 04 50 73 99 68 . Port. 06 08 82 60 14

Allo... **DÉPANN'MÉNAGER**

Laurent PELLIEUX

RÉPARATION - VENTE
ÉLECTROMÉNAGER
TOUTES MARQUES



Tél./Fax 04 50 73 99 94
94, rue du Sanjhon - 74200 LE LYAUD

Secrétariat de mairie



Après cinq années passées à la mairie du Lyaud, Mademoiselle Mireille GIRARD, vient d'être mutée au SIVOM Armoy/Le Lyaud dans un emploi de secrétaire à temps complet. Merci pour l'excellente collaboration avec les élus et l'ensemble des Lyaudins qui ont pu apprécier son accueil, sa compétence, sa disponibilité. Elle est remplacée, en date du 2 janvier 2006, par Mademoiselle KIEFER Gaëlle, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Bloc-notes

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
- le samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 50 73 90 51
Fax 04 50 70 57 26

SECRÉTARIAT DU SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Le secrétariat est ouvert, chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- les lundi, mardi et jeudi de 7 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 17 h
- le vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h

Tél. 04 50 73 97 84 / Fax 04 50 70 56 53

ORDURES MÉNAGÈRES

Sur l'ensemble de la commune les ordures sont collectées le mercredi.

Les ordures ménagères doivent être déposées :

- Les Cathelins : à côté du bassin de la route du Moulin,
- Les Chambrettes : au carrefour de la route d'Orcier,
- Chemin des Derrys : au carrefour du chemin des Jardins,
- Les Blaves et Chemin de Chantrollet : au bord de la route départementale,
- Chez Néplaz : route des Cruets,
- Route d'Armoy - Les Riérets (vers Carlina) : en bordure de la route départementale.

URGENCES

Pompiers : tél. 18 (accident - incendie)
SAMU : tél. 15 (urgences santé)
Gendarmerie : tél. 04 50 71 09 20

DÉCHETTERIE ALLINGES

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- le samedi de 8 h 30 à 18 h 30

SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian : Tél. 04 50 83 20 00

Centre Médical des Allinges :

Dr MACHETTO Laurence Tél. 04 50 70 54 11

Dr PIOT Alain Tél. 04 50 70 25 00

Dr EUDES-CADDOUX Monique Tél. 04 50 70 55 55

Cabinet Infirmier des Allinges : Tél. 04 50 70 50 44

Cabinet Infirmier d'Armoy : Tél. 04 50 71 77 59

DIVAGATION DES CHIENS

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite. Or, cette réglementation n'est pas respectée par tous, et trop de chiens errent encore dans la commune.

De ce fait, les massifs de fleurs sont abîmés et les jeunes plantations asséchées ; ceci représente un coût pour la collectivité et un travail incessant pour le personnel qui entretient les espaces verts. D'autre part, la municipalité participe cette année encore au concours des villages fleuris, et il serait dommage que les efforts fournis par le personnel intercommunal et les particuliers soient anéantis par les dégâts causés par les chiens.

Hormis les dégradations des végétaux, les chiens déchirent les sacs d'ordures ménagères ; de nombreuses plaintes sont recueillies en mairie à ce sujet.

En outre, nous rappelons que les chiens errants représentent un danger pour les promeneurs, les enfants et les cyclistes.

Par conséquent, nous demandons à tous les propriétaires de chiens de tenir compte de ces observations et de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter la réglementation et la tranquillité de tous.

Fillion

presse tabac loto

1200 route de Noyer • 74200 Allinges

Tél. 04 50 73 98 58

Les responsables d'associations

ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY FOOTBALL

M. Claude ROGUIER
434, route des Devants - Tél. 04 50 73 94 89

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

M. Michel MIGLIASSO - Tél. 04 50 73 95 12
393, route des Devants

TENNIS-CLUB DU LYAUD

M. Thierry LE CORRE - Tél. 06 12 27 77 99
Pour les clefs, s'adresser à Pascal BULTELE.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LE LYAUD-ARMOY

M. Denis LALONDE
Chef-Lieu - ARMOY - Tél. 04 50 70 32 91

BATTERIE-FANFARE

"L'ÉCHO DU HAUT-CHABLAIS"

M. Philippe BOEGEAT
229, rue de la Confrérie - 74500 PUBLIER - Tél. 04 50 70 89 80

GOUTTE DE VIE

Mme Marie-Josée GHIO
450, impasse de la Ferme - ARMOY - Tél. 04 50 26 64 95

CLUB "RENCONTRE"

Mme Renée INGLIN
201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11
Mme Ginette GAUTRON
Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 91 73

ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER FOOTBALL

M. Stéphane BARRIL
Leschaud - 74550 PERRIGNIER - Tél. 04 50 72 41 98

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

M. Hubert DUBOULOZ
182, route d'Orcier - Tél. 04 50 73 92 88

2D SPORT ORGANISATION

Mlle Dorothee JACQUET
Chemin du Champ de Beule - Tél. 04 50 73 93 10

FOYER RURAL ARMOY-LE LYAUD

Mme Joëlle CORSANO
1521 C, route de l'Ermitage - 74200 ARMOY
Tél. 04 50 26 18 67

VÉTÉRANS FOOTBALL

M. Christian DILIN
Sur-le-Crêt - 74200 ARMOY - Tél. 04 50 70 54 83

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Présidente :
Membres du Conseil Municipal :

Membres hors Conseil Municipal :

Mme Marie-Paule ROGUIER
Mme Odile FAVRE-VICTOIRE
M. André BEL
M. Jean-Yves MEYNET
M. François CHASTEL
M. Michel LEREBOUTET
M. Claude ROGUIER

Merci aux personnes qui nous prêtent des photos pour rendre le bulletin plus agréable !



Travaux Publics

GÉNIE CIVIL • TERRASSEMENTS • RÉSEAUX

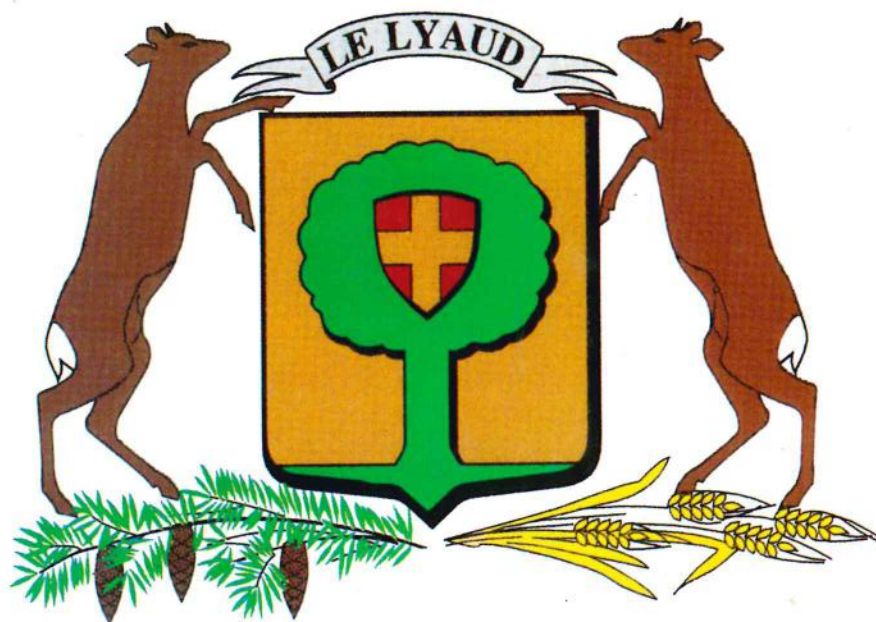
1, route des Creuses
74650 CHAVANOD
Téléphone : 04 50 69 33 44
Télécopie : 04 50 69 18 69

DOMINIQUE SERVAES

Artisan Bijoutier

Réparation - Transformation - Fabrication

476, route des Devants
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 95 79



*Blason : "D'Or au tilleul de Sinople, chargé d'un écusson de gueules à la croix d'or"
Supports : deux chevreuils saillants, au naturel, posés sur des branches de sapin et épis de blé.*